



Vos prestations de services à domicile d'un simple clic :  
[www.svf.fr\\_espace\\_adhèrent\\_service\\_à\\_la\\_personne\\_en savoir plus](http://www.svf.fr_espace_adhèrent_service_à_la_personne_en_savoir_plus)



**Mutuelle  
Sphera**  
Val de France

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉ



Une qualité de service reconnue :  
 SPHERIA Val de France est certifiée  
 ISO 9001 par l'AFNOR.

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité inscrite au Registre National des Mutuelles sous le n°423 406 339. Document non contractuel. Octobre 2010. Illustrations : Leffe, Antipagos, Formas



Assistance  
 et services  
 à la personne

Des spécialistes  
 à votre écoute !!!

**Vous devez être hospitalisé et vous avez besoin d'être aidé pendant ou après votre séjour ?**

**Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants ponctuellement ou régulièrement ?**

**A chaque besoin sa solution. Votre mutuelle peut vous aider !**



**Mutuelle  
Sphera**  
Val de France

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉ

Aider, informer, conseiller et orienter, sont les 4 grands engagements de SPHERIA Val de France pour accompagner ses adhérents dans le quotidien ou les moments difficiles. L'accès à ce service d'Assistance et Services à la personne est inclus dans chaque contrat santé proposé par la Mutuelle.

## Le service assistance

### Notre métier

Répondre 24h/24 aux questions de chaque adhérent, qu'elles soient d'ordre juridique, économique ou social.

Accompagner en mettant en place une aide adaptée, afin de faire face aux risques engendrés par la maladie ou l'accident (décès, enfant malade, hospitalisation).

La mise en place de la prestation, son suivi ainsi que sa prise en charge financière sont totalement assurés par la plate-forme d'Assistance de la Mutuelle.

### Des exemples de prestations accordées\*

Dès 24 heures d'hospitalisation de l'adhérent ou de son conjoint, la plate forme assistance peut intervenir pour mettre en place :

- Une aide ménagère
- Une garde d'enfant de moins de 16 ans
- Une garde d'animaux familiers
- Une recherche d'hébergement pour un proche.

\* dans la limite des prestations prévues dans les conditions générales Assistance, disponibles dans toutes nos agences.

### Les autres domaines d'intervention

- Cours particuliers à domicile ou à l'hôpital lors d'une maladie d'un enfant
- En cas de décès, aide à la famille du défunt dans les diverses démarches, rapatriement du corps
- Infos médicales, juridiques, sociales et vie pratique
- Soutien psychologique, écoute en ligne
- Informations communiquées par une puéricultrice en ligne
- Téléassistance



vosre n° de téléphone est inscrit au dos de votre carte de mutuelle.

Pour accéder à l'Assistance et aux Services à la personne

1 seul N° de téléphone

N°Azur 0810 63 45 10

PRIX D'UN APPEL LOCAL SELON OPÉRATEUR

## Les services à la personne

Il arrive qu'un adhérent ne remplisse pas les conditions lui permettant de bénéficier de l'Assistance, ou qu'il souhaite une continuité de service dans la durée.

Intervient alors le Service à la Personne.

Ce service d'information, d'orientation et de mise en relation, permet d'accéder à un grand nombre de prestations qui va de l'entretien de la maison à l'assistance informatique en passant par la livraison de repas à domicile et la téléassistance à des conditions tarifaires privilégiées...

L'accès à ce service est gratuit, hors coûts de communication du n° AZUR (coût d'un appel local), et sans limitation ; seules les prestations réalisées sont facturées directement aux demandeurs par le prestataire.

## Un réseau de partenaires présent sur tout le territoire national

La mise en œuvre de l'Assistance et des Services à la personne s'appuie sur un réseau national de prestataires.

Près de 1 500 partenaires et acteurs locaux sont référencés au regard d'une charte éthique, et des agréments ou certifications de qualité exigés dans leur profession.

Egalement disponibles, sur simple appel téléphonique ou dans nos agences, de nombreuses fiches pratiques traitant de sujets divers et variés (allocation personnalisée d'autonomie, défiscalisation, chèque santé, chèque emploi service universel...)



### Madame D. 62 ans

“ J'ai été hospitalisée il y a quelque temps suite à une chute. Mon mari est resté seul à la maison et a vite été débordé entre les visites à l'hôpital et la prise en charge du quotidien.

Mon fils, lui aussi adhérent à la Mutuelle SPHERIA Val de France, nous a parlé de l'Assistance dont le N° est mentionné sur sa carte de mutuelle. Un simple coup de fil à la plate-forme et une aide ménagère est intervenue pour épauler efficacement mon mari dans toutes les tâches ménagères.

J'ai été vivement réconfortée de le savoir soutenu durant cette période et agréablement surprise car ma mutuelle a pris en charge une grande partie des frais engagés. ”

### Madame F. 36 ans

“ Paul, mon petit garçon, a eu la varicelle la semaine dernière. Impossible de le sortir. Or je devais absolument m'absenter le mercredi afin d'accompagner ma fille aînée à une compétition de gymnastique. C'est en utilisant ma carte d'adhérent SVF à la pharmacie que j'ai remarqué le N° de la plate-forme Assistance. Je les ai tout de suite contactés et ils m'ont mis en relation avec un organisme agréé de service à la personne. J'ai pu ainsi bénéficier presque du jour au lendemain d'une personne de confiance afin de garder mon petit garçon, toute la journée du mercredi. ”